20 FÉVRIER 2021

COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCE

PAR APPROBATION TACITE

REQUÊTE DE FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ DU NIGER

Document de référence	Décision
GPC/2021/02-02	**Requête de financement accéléré du Niger** Le Comité des financements et performances dans le cadre de l'autorité qui lui est déléguée par le Conseil d'administration : 1. Approuve la proposition de financement accéléré du Niger d'un montant de 17 020 000 USD[1] tel que décrit dans l'annexe 2 du document GPC/2021/02 DOC 01, avec une période de mise en œuvre de 18 mois. 2. Approuve une allocation de 376 225,90 USD à l'AFD et 664 683,74 USD à l'UNICEF en tant que commissions de l'agent partenaire. 3. Demande aux agents partenaires de présenter dans leur rapport

[1] Dont 9 495 482 USD avec l'UNICEF comme agent partenaire et 7 524 518 USD avec l'AFD comme agent partenaire. Le montant total du financement comprend 462 500 USD pour les coûts de l'agent partenaire au titre de l'exécution de ses rôles et responsabilités (363 929 USD mis en œuvre séparément et 98 571 USD incorporés dans les activités de programme).

	d'avancement régulier et leur rapport final des données ventilées par région et par commune en vue de suivre les performances du programme dans les zones vulnérables, ainsi que des données ventilées par sexe.